



SECRETARIAT GÉNÉRAL

Le 14/10/2016

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE DU 02 octobre 2016
A Guyancourt**

8h30 : Pointage des délégués.

Présents : 37 clubs représentés (sur 53) soit 248 voix (sur 343 possibles).

Le quorum requis étant de 27 clubs représentant 172 voix, l'Assemblée Générale électorale peut siéger valablement.

Séance ouverte à 9h45 par le président en exercice Patrice Mesny.

DISCOURS D'OUVERTURE (P. Mesny, président)

Le président remercie, au nom du Comité Directeur, les délégués présents et tous les autres participants qui ont fait l'effort d'assister à cette AG.

Il évoque ensuite, comme le veut la tradition, la mémoire de nos camarades qui nous ont quittés cette année avec une pensée particulière pour Gérard Lavrard membre du Comité Directeur disparu brutalement au mois d'août. Nous observons une minute de silence en leur mémoire.

Il présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale électorale.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'AG DU 27/09/2015

Le rapport faisait partie du dossier joint à la convocation en AG.

Rapport approuvé à l'unanimité.

2. RAPPORT MORAL (P. Mesny, président) – (CF rapport).

Le rapport, envoyé préalablement aux clubs, est largement commenté et les points suivants font l'objet d'un développement particulier.

La dernière saison de la mandature a été difficile marquée par les difficultés du projet Blackball avec la Ligue du Centre qui a dû être interrompue, la mise à jour administrative des CDB qui a demandé à chacun beaucoup de travail et la nécessaire reconstitution du Comité Directeur pour la nouvelle mandature. Nous constatons encore cette saison une baisse des licenciés qui exige de nous tous un effort pour le développement. La subvention CNDS a été légèrement augmentée mais nous n'avons malgré l'envoi de notre dossier comme chaque saison aucune réponse du Conseil Régional. La Fédération nous a attribué une dotation améliorée pour soutenir l'action de l'ETR. La formation a privilégié les CFA et DFI, le soutien aux écoles de billard, les jeunes et les féminines. Les relations avec la FFB permettent un travail de qualité.

➤ Vie du comité :

Le mandat étant terminé, quinze nouvelles candidatures seront proposées pour seize postes vacants. Le Président tient à féliciter le Comité Directeur sortant pour son travail assidu, important et parfois compliqué.

➤ Bilan licenciés et clubs :

Le nombre des licenciés a diminué de 2,38 % ce qui demandera un effort pour reprendre la marche en avant.

➤ Relations CDB

La réunion des CDB a été organisée le 09 avril 2016. Il a été convenu de la priorité accordée au développement des clubs et des licenciés.

➤ Au plan financier

Le résultat de l'exercice montre un excédent anecdotique, les taux bancaires ont encore baissé.
Le budget prévisionnel est en équilibre et ses lignes correspondent au projet 2016-2020.

➤ Au plan sportif

Une saison sportive bonne, c'est un total de quarante-sept médailles nationales ou internationales. Il a été organisé sept tournois Master et dix-sept championnats de France dans notre Ligue en incluant le championnat Master regroupé au club de Saint Maur.

➤ Concernant les commissions

L'ensemble des travaux entrepris par les commissions est détaillé en soulignant pour chacune le sérieux et le volume de travail accompli par tous les responsables. Le président les félicite et les remercie.

➤ Conclusion

La Ligue fonctionne bien dans son ensemble mais le nombre de clubs et de licenciés reste préoccupant. Il est nécessaire, plus que jamais, de travailler en commun et dans la solidarité à tous les niveaux : FFB, LBIF, CDB et Clubs.

Rapport moral approuvé à l'unanimité.

3. ADMINISTRATIF (Claudine Mesny) – (CF rapport).

Le nombre de clubs et de licenciés est détaillé par département en faisant ressortir les hausses et les baisses. Il est rappelé aux clubs la nécessité de renseigner la totalité des fiches licences avec téléphone et adresse Mail surtout en ce qui concerne les dirigeants.

4. Développement (Claudine Mesny) - (CF rapport).

Les clubs sont incités à adhérer à l'opération Dynamo qui peut les aider dans leur développement. Claudine remercie Stéphane Nole de son action volontaire et permanente dans sa fonction de DTR.

5. RAPPORT FINANCIER (O. Tancrez, trésorier général) - (CF rapport).

Compte de résultats :

Le compte de résultats fait ressortir un excédent anecdotique de 30,69 €. Il apparaît un produit exceptionnel de 2506,01 € généré notamment par la non-demande de certains défraiements de la part des clubs.

Rapport financier et compte de résultat approuvé à la majorité (2 abstentions qui représentent 16 voix).

Le représentant du cabinet d'expert-comptable SAE Conseils, expose son rapport à l'Assemblée Générale. Il présente à l'assemblée ses félicitations au bureau pour l'excellente tenue de nos comptes. Aucune question ne lui a été posée. Le président remercie le cabinet pour son travail.

Affectation du résultat

Le résultat est affecté à un compte de remise à niveau par un vote à l'**unanimité**.

6. ELECTIONS DU COMITE.

Présentation des candidatures : il est désigné un bureau de vote sous la présidence de Pierrick Rambaud et 2 assesseurs Jérôme Desrozières et Benoît Loistron. La secrétaire appelle les clubs qui déposent leurs bulletins dans l'urne. Pendant la pause il est procédé au dépouillement des votes. Le président du bureau de vote annonce les résultats à l'assemblée. Les quinze candidats sont élus au premier tour à la majorité absolue.

Balateu Pascal – Bayon Pascal – Bazin Jean-Paul – Bieuville Michel - Dal Cortivo Paul – Domingues Nicolas – Fellah Bachir – Ferace Roger - Lalaoua Gérard – Mesny Claudine – Mesny Patrice – Morel Christine – Tancrez Olivier – Vigne Philippe – Weber Thierry.

Le Comité Directeur élu se réunit et choisit comme candidat à la présidence de la LBIF Patrice Mesny.

Il annonce à l'assemblée ce choix. Patrice Mesny est élu Président de la LBIF à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2016-2017 CF dossier financier AG 2016.

Il prévoit un exercice à l'équilibre qui est adapté au projet LBIF 2016-2020, il prévoit notamment la suppression des défraiements aux joueurs, le recentrage de la formation vers les CFA et DFI et la prise en charge de tous les stages de Ligue à 50%.

Q/ Argenteuil : le non défraiement par la LBIF revient-il à demander au club de défrayer les joueurs ?

Jérôme Desroziers fait remarquer que la FFB ne défraie que les joueurs qui la représentent à l'international.

R/ Le Président indique que ce n'est pas le rôle de l'autorité sportive de financer les joueurs mais que cela peut être celui du club qui est représenté dans les compétitions. Cela doit être une décision interne au club et n'est en aucun cas une obligation. L'équipe de la Coupe des Provinces qui est une sélection représentant la LBIF continuera à être défrayée en totalité.

Q/ Livry Gargan : cela ne risque-t-il pas de repousser les nouveaux joueurs et donc de nuire au développement ?

R/ Non car ce ne sont pas les nouveaux joueurs qui iront en finale, ce qu'ils attendent c'est de la formation et de l'animation.

Q/ Argenteuil et Pierrelaye : Il n'y a pas de DFI prévu au budget LBIF qu'en est-il ?

R/ l'organisation d'une session DFI n'est valable que s'il y a des candidats motivés et de niveau adapté. La dernière session organisée a demandé de gros effort pour la recherche des candidats avec un résultat inférieur à celui attendu. S'il y a un nombre de candidats suffisant au Billard à Poches nous déciderons de demander une organisation auprès de la DTN. Les candidats ont la possibilité de passer cet examen dans une autre ligue.

Q/ Argenteuil : d'autres départements ont-ils organisé les Billard de Bronze et d'Argent à l'Américain ?

R/ aucun département ne se manifeste dans l'assemblée.

Le Président aborde le sujet du challenge jeunesse inter-ligues organisé par le club de Pithiviers à l'occasion de son anniversaire. Il précise, qu'au vu du faible nombre d'engagés, l'organisation a été recentrée sur le seul samedi. Le club d'Argenteuil répond qu'il n'y aura pas de jeunes d'Argenteuil leur disponibilité étant uniquement le dimanche. Aucun autre club ne se manifeste, le Président indique que le nouveau responsable Thierry Weber contactera les clubs et qu'un point définitif sera fait avec la commission jeunesse.

Au sujet de la Flèche d'Or le Président insiste sur l'intérêt d'une Flèche d'Argent organisée dans les départements.

Budget approuvé à l'unanimité.

**Les membres du Comité Directeur sont désignés pour représenter la LBIF aux AG de la FFB
Vote Unanimité.**

7. VOTE REGLEMENT INTERIEUR.

Quelques modifications ont été apportées.

Vote : approuvé à la majorité (1 abstention représentant 7 voix).

8. RAPPORTS DES COMMISSIONS – CF Dossier AG 2016.

8.1. Discipline (CF rapport) Claudine Mesny.

La commission s'est réunie deux fois cette saison pour traiter trois cas. Un des cas a fait l'objet d'un appel qui n'a pas été traité dans les délais par la Commission Discipline Nationale (FFB) et est en attente d'une conciliation au CNOF. Les Commissions départementales doivent respecter le Code de Discipline et avertir la Ligue de toutes les décisions prises.

8.2. Commission Médicale (Docteur Roger Ferace).

Le docteur Roger Ferace explique le rôle des escortes et le principe de la formation.

Il demande combien de personnes ont passé cette formation une dizaine de personnes lèvent la main. Il souligne l'importance d'avoir un nombre important de personnes formées notamment dans les arbitres et les encadrants.

La formation dure une heure et demi et sera organisée le 11 février 2017 au club de Châtillon.

Q/ Qu'en est-il du certificat médical ?

R/ A partir de cette saison le certificat médical pour les compétiteurs sera valable 3 ans.

8.3. Commission d'arbitrage. (Patrice Mesny).

Le Président prend la parole pour commenter le rapport de Gérard Lavrard. La nouveauté pour 2016-2017 sera d'autoriser à titre expérimental l'auto arbitrage dans les tournois 3 Bandes N1 et N2, cela supposera l'acceptation des décisions et ne sera donné suite à aucune réclamation.

Q/Ozair : y aura-t-il une formation d'arbitrage 5 Quilles ?

R/ Elle est prévue le vendredi 10 février 2017 à 20h00 en principe au club de Châtillon.

8.4. **COMMISSIONS SPORTIVES.**

Le Comité Directeur a décidé de donner le nom de Trophée Gérard Lavrard au tournoi/finale de Libre N1 afin d'honorer sa mémoire chaque saison.

Pas de question particulière pour les commissions sportives qui tiendront individuellement leur réunion dans l'après-midi.

9. **QUESTIONS DIVERSES**

Pas de questions diverses.

10. **REMISE DES RECOMPENSES**

10.1. Primes : (voir liste des bénéficiaires dans rapport sportif)

- Podiums internationaux

10.2. Diplômes de : (voir liste des récipiendaires dans rapport sportif)

- Champion(ne) de France individuel(le) et par équipe
- Champion(ne) d'Ile-de-France individuel(le) et par équipe
- Vainqueur de la coupe de la Ligue

10.3. Médailles fédérales :

La LBIF attribue une médaille fédérale à Marie Louise Jullien en reconnaissance de son parcours sportif et de son exemple auprès des féminines ainsi que son implication en tant que bénévole dans son club.

11. **CONCLUSION**

Le président clôt la séance en remerciant les participants et en rappelant que l'après-midi sera réservée aux travaux des commissions et demande expressément aux clubs d'y assister.

Séance close à 13h20 et suivie du traditionnel repas en commun.

Claudine MESNY
Secrétaire générale

